POURQUOI ?

Parce qu'**Action Logement est le partenaire privilégié des entreprises** pour vous accompagner dans votre parcours logement, à chaque étape de votre vie personnelle et professionnelle, quels que soient votre budget et votre projet.

JE SUIS ACCOMPAGNÉ LORSQUE JE CHANGE DE SITUATION PERSONNELLE (NAISSANCE, MARIAGE ...)

MON LOGEMENT EST ADAPTÉ À MON HANDICAP

MON POUVOIR D'ACHAT EST AMÉLIORÉ

JE GAGNE EN QUALITÉ DE VIE

MES DISTANCES DOMICILE-TRAVAIL SONT PLUS COURTES

JE SUIS AIDÉ POUR SURMONTER UNE SITUATION DIFFICILE (DIVORCE, SURENDETTEMENT, MALADIE ...)

AYEZ LE RÉFLEXE ACTION LOGEMENT !

CONTACTEZ-NOUS

ANGERS
18 place Mendès France
BP 10211
49 002 ANGERS cedex 01
Tél. : 02 41 20 85 49

CHOLET
› 43 avenue Gambetta
CS 50604
49 306 CHOLET cedex
Tél. : 02 41 71 33 60
› 34 rue Nationale
CS 11973
49 319 CHOLET cedex
Tél. : 02 41 75 94 71

LA ROCHE SUR YON
125 boulevard des Belges
CS 20034
85 036 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 05 19 19

LAVAL
13 ter quai Sadi Carnot
CS 46144
53 062 LAVAL cedex 9
Tél. : 02 43 67 38 80

LE MANS
25 rue d'Arcole
72 000 LE MANS
Tél. : 02 43 39 56 78

NANTES
6 rue La Fayette
CS 61415
44014 NANTES cedex 1
Tél. : 02 40 20 13 50

SAINT-NAZAIRE
2 avenue Barbara
44570 TRIGNAC
Tél. : 02 28 54 01 50

Pour plus d'information sur les aides et services Action Logement :
www.actionlogement.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur. Pour connaître les modalités, contactez-nous.
(1) Les services complémentaires de conseil et intermédiation en financement immobilier sont proposés par les sociétés filiales d'Action Logement ou leurs partenaires enregistrés à l'ORIAS (www.orias.fr)
(2) Les services d'accompagnement à la recherche de logement peuvent être délivrés par des sociétés filiales d'Action Logement ou des opérateurs indépendants.
(3) Les services d'offre de logements temporaires sont délivrés par Action Logement Services, des sociétés filiales d'Action Logement ou des partenaires.
AIDE MOBILI-JEUNE®, AIDE MOBILI-PASS®, AVANCE LOCA-PASS®, CIL-PASS ASSISTANCE®, GARANTIE LOCA-PASS® et Visale sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.

ActionLogement

Action Logement Services
Siège social : 66 avenue du Maine 75682 Paris Cedex 14
SAS au capital de 20 millions d'euros - Société de financement agréée
824 541 148 RCS Paris - ORIAS 17006232

@Services_AL

DEP-MULTI-PDL - Crédits photos : Getty Images, iStockphoto.com - Janvier 2018 - Document non contratctuel - Création graphique : www.massiet.com

ActionLogement

PARLEZ-NOUS DE VOTRE PROJET !

À QUEL MOMENT ?

Vous souhaitez louer ou acheter, vous changez d'emploi, vous avez un projet de mobilité professionnelle, vous rencontrez des difficultés passagères … **Parlez-en à votre employeur, parlez-en avec nous.**

LOUER

Je loue plus facilement avec Action Logement !

- **Un large choix de locations** dans le parc social, intermédiaire et privé.
- Un prêt sans frais, ni intérêt, pour **financer votre dépôt de garantie** avec l'AVANCE LOCA-PASS®.
- **Des garanties de loyer pour rassurer votre propriétaire :** dans le parc social avec la GARANTIE LOCA-PASS® ou dans le parc privé avec Visale.

Un service gratuit, simple et rapide en ligne sur www.visale.fr

ACHETER

J'achète en toute sérénité avec Action Logement !

- **Le prêt Accession Action Logement**, un financement à taux avantageux en complément de votre prêt principal.
- **Le conseil en financement**(1), un service gratuit pour sécuriser votre projet d'acquisition et bénéficier des meilleures conditions de financement.
- **Une offre de logements** proposés à la vente par nos filiales immobilières.

FAIRE DES TRAVAUX

J'améliore mon confort et mon pouvoir d'achat avec Action Logement !

- **Le prêt Travaux Action Logement**, un financement pour vos travaux de performance énergétique, d'amélioration ou d'adaptation au handicap.
- **Un prêt Agrandissement Action Logement**, pour vos travaux d'extension (création d'une surface habitable d'au moins 14 m²).

Changer de logement peut être un vrai parcours du combattant. Heureusement Action Logement a toujours été à nos côtés pour nous aider à concrétiser tous nos projets. D'ailleurs, pour les travaux d'isolation que nous envisageons aujourd'hui, nous avons déjà pris contact avec notre conseiller … c'est devenu un vrai réflexe !

Anthony, Léa et leurs enfants ont souvent bougé et vivent aujourd'hui à l'est de Toulouse à seulement quelques kilomètres de leur lieu de travail.
Grâce à Action Logement, le logement n'a jamais été un frein à leurs projets professionnels ou personnels.

BOUGER

Je déménage en toute tranquillité avec Action Logement !

- **Le financement gratuit de votre accompagnement à la recherche de logement** par un opérateur spécialisé de votre choix(2) : sélection de biens correspondant à vos souhaits, organisation de visites, découverte de l'environnement…
- **Une aide pour faciliter votre installation** grâce au prêt AIDE MOBILI-PASS®.
- **Des offres de logements** à la location ou à l'achat.
- **Des résidences temporaires**(3) dans l'attente de trouver votre futur logement.
- **Une subvention de 100 € maximum par mois** pour alléger votre loyer, si vous êtes jeune de moins 30 ans en alternance, avec l'AIDE MOBILI-JEUNE®.

SURMONTER DES DIFFICULTÉS

Je suis accompagné en toute confidentialité avec Action Logement !

- **Un diagnostic individuel** pour comprendre et analyser votre situation avec le service gratuit CIL-PASS ASSISTANCE®.
- **Des aides financières** pour faire face à vos dépenses de logement, que vous soyez propriétaire ou locataire.
- **Des prestations complémentaires** pour agir face à l'urgence.
- L'orientation vers **des partenaires spécialisés** pour vous accompagner.